

Règlement – Jeu-concours Instagram CY Cergy Paris Université pour les 10K abonnés

Pour participer au jeu-concours Instagram de CY Cergy Paris Université, vous devez :

- Être étudiant majeur à CY Cergy Paris Université pour l'année scolaire 2024/2025 (votre carte étudiante ainsi qu'une pièce d'identité vous seront demandées avant de recevoir le cadeau)
- Être abonné à notre compte Instagram
- Liker et commenter le post concerné sur le compte Instagram @cy_univ en taguant un ami

1 seul gagnant sera tiré au sort et recevra l'ensemble d'un lot de produits CY Cergy Paris Université d'une valeur de 47 euros avec :

- 1 teddy gris, d'une valeur de 29 euros
- 1 tote bag, d'une valeur de 3 euros
- 1 gourde bleue, d'une valeur de 7,5 euros
- 3 carnets CY, d'une valeur de 2,50 euros l'unité

Vous pouvez participer au jeu-concours du vendredi 13 décembre 2024 à 12h00 au lundi 16 décembre 2024 à 10h00.

Article 1 : Déroulement du jeu-concours Instagram CY Cergy Paris Université pour les 10K abonnés et détermination du gagnant

Le jeu-concours Instagram est organisé par la direction de la communication de CY Cergy Paris Université (« l'Organisateur ») et sa boutique.

Ce jeu-concours commence le vendredi 13 décembre 2024 à 12h00 et prend fin lundi 16 décembre 2024 à 10h00. Après cette date et cet horaire, aucune participation ne sera prise en compte.

1 gagnant sera tiré au sort parmi les commentaires et sera prévenu en message privé sur le compte Instagram utilisé pour sa participation, par le compte Instagram officiel de CY Cergy Paris Université @cy_univ le lundi 16 décembre 2024 dans la journée.

Le tirage au sort se fera en ligne via une plateforme gratuite :

<https://www.wask.co/instagram-giveaway-comment-winner-picker?lang=fr>

La direction de la communication se réserve le droit de substituer en cours du jeu ladite plateforme par une autre plateforme si la première ne permet pas un accès libre et gratuit au résultat du tirage.

Le cadeau, un lot composé d'un tote bag, de trois carnets, d'une gourde et d'un teddy de la collection CY Cergy Paris Université (taille selon les stocks disponibles) d'une valeur de 47 euros, sera remis en mains propres au gagnant au bureau de la direction de la communication, après vérification de son identité et signature d'un document attestant la remise du lot.

En cas de renoncement d'un gagnant ou si dans un délai de quinze jours après la fin du jeu, le gagnant est injoignable, après l'envoi d'un message privé Instagram l'informant avoir remporté un gain, ce dernier sera réputé comme ayant renoncé à la réception du lot. Un second tirage au sort sera réalisé et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un gagnant soit déterminé.

Le lot gagné devra être accepté comme tel et ne pourra être ni remboursé, ni échangé, ni faire l'objet d'une contrepartie pécuniaire. Aucune réclamation ne sera acceptée.

La direction de la communication se réserve le droit de remplacer le lot par un autre de même valeur, sans que cela puisse donner lieu à quelconque réclamation.

Le respect des conditions de participation énoncées ci-dessus est obligatoire pour prétendre au gain.

Jeu gratuit et sans obligation d'achat. Aucun remboursement ni échange ne sera effectué en cas de perte, détérioration ou vol des cartes cadeaux après envoi par la direction de la communication de l'université.

Article 2 : Durée et modifications

La direction de la communication se réserve la possibilité d'apporter toute modification au règlement. L'organisateur se réserve la faculté, à tout moment, de plein droit sans préavis et sans avoir à en justifier, d'interrompre le jeu-concours, de le proroger, de l'écourter, de le modifier ou de l'annuler.

En cas de modification des dates, les nouvelles dates et les nouveaux lots seront mentionnés en story sur le compte Instagram de CY Cergy Paris Université @cy_univ.

Article 3 : Dépôt et consultation du règlement

Le règlement complet du jeu-concours Instagram CY Cergy Paris Université pour les 10K abonnés, précisant les modalités spécifiques est consultable directement sur le site Internet de CY Cergy Paris Université : <https://www.cyu.fr/universite/media-et-communication/actualites/boutique-cy-cergy-paris-universite>

Si le participant en demande l'accès, ce dernier lui sera gratuitement transmis par e-mail. Il ne sera répondu à aucune autre demande orale concernant le jeu.

Article 4 : Loi informatique et liberté

Conformément aux dispositions légales en matière de protection des données personnelles, et notamment à l'article 34 de la loi informatique et libertés du 6 Janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant qu'il peut exercer auprès de l'organisateur.

La participation au jeu-concours entraîne l'acceptation de la collecte par la direction de la communication des données suivantes : email, prénom, nom.

Les informations traitées pour le bon déroulement du jeu-concours seront supprimées immédiatement après la réception du prix par le gagnant.

Le nom du gagnant du jeu-concours Instagram CY Cergy Paris Université pour les 10K abonnés ne sera pas publié sur la page du jeu-concours ni diffusé sur le compte Instagram de l'université.

Pour contacter le délégué à la protection des données de CY : contact_dpo@cyu.fr.